

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
9 Septembre 2016**

OBJET : Action diagnostic, accompagnement et placement des personnes bénéficiaires du RSA sur les métiers en tension du secteur maritime : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association La Touline

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 9 Septembre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'association La Touline une subvention d'un montant de 7 450,00 € pour le financement de l'action « Diagnostic, accompagnement et placement des bénéficiaires du RSA sur les métiers en tension du secteur maritime ».
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention dont le projet est annexé au rapport.

Cette dépense, d'un coût total de 7 450,00 €, sera financée sur les crédits de paiement au titre du budget 2016, sur le chapitre 017.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse
Directrice**

du Service des Séances de l'Assemblée